

Réglementation Sécurité



PUBLIC ET PREREQUIS

- **Public Visé** : La formation est ouverte aux personnes titulaires d'un niveau BAC, Bacheliers, ou ayant une expérience professionnelle.
- **Prérequis** : Il n'y a aucun prérequis pour suivre cette formation.



OBJECTIFS

- ✓ Donner aux responsables de site une vue d'ensemble de leurs obligations en matière d'hygiène, sécurité et santé au travail et des responsabilités civile et pénale qui en découlent en cas de manquement.
- ✓ Identifier les acteurs de la sécurité, leurs missions, leurs moyens d'action.
- ✓ Maîtriser les outils pour mettre en œuvre la veille juridique en matière de santé et sécurité au travail.
- ✓ Appréhender les outils de management de la santé et de la sécurité au travail.



MODALITES

- ✓ Formation en présentiel ou à distance
- ✓ Groupe de 10 à 20 personnes
- ✓ Démarche participative et impliquant qui alterne des apports théoriques et des outils d'animations.
- ✓ Les participants seront invités à partager leurs expériences



DATE, DUREE ET LIEU DE FORMATION

- ✓ **Date** : Selon le programme / Sur Demande du client selon disponibilité.
- ✓ **Durée** : 2 Jours
- ✓ **Lieu** : Les locaux du client.
- ✓ **Horaires** : 09h00 - 17h00



PROGRAMME

Mettre en œuvre la veille juridique en matière de santé et de sécurité au travail

- ✓ Cadre législatif actuel concernant les obligations générales des employeurs vis-à-vis de leurs salariés, pour tout type de contrat
- ✓ Le cadre réglementaire et social concernant les travailleurs handicapés (aménagements de poste, formations spécifiques)
- ✓ La loi du 1er juillet 2012 et l'obligation pour les employeurs de désigner un ou plusieurs salariés pour gérer les activités de protection et de prévention des risques professionnels
- ✓ Source d'informations internes/externes
- ✓ Organisation de la veille juridique

Identifier les obligations auxquelles votre entreprise doit se conformer en matière d'hygiène, de santé et de sécurité en matière de prévention :

- ✓ Les principes de la prévention
- ✓ Les acteurs internes et externes de la prévention
- ✓ Le management du plan de prévention.
- ✓ Comment le faire vivre au quotidien En matière de conditions de travail.

Identification des dangers et analyse des risques :

- ✓ Connaître tous les dangers susceptibles de causer un dommage à la santé des salariés.
- ✓ L'obligation d'analyser et d'évaluer les risques (étude des conditions d'exposition des salariés à ces dangers ainsi qu'aux différents facteurs de pénibilité identifiés).
- ✓ En matière de formation : Les formations qui relèvent de l'obligation de sécurité de l'employeur vis-à-vis de ses salariés, Vis-à-vis des sous-traitants

Connaître les acteurs de la sécurité et se conformer à leurs exigences